





67, Avenue Chapelle-aux-Champs
1200 **Bruxelles**

 02/770.06.22
Fax 02/770.03.48
 info@ecolesingelijn.be

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Septembre 2017

Le Projet d'établissement

1. Introduction et généralités

Le projet d'établissement définit l'ensemble des CHOIX PEDAGOGIQUES et des ACTIONS CONCRETES particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires.

Il est évalué périodiquement lors des concertations de l'équipe éducative.

Notre projet d'établissement rédigé par l'équipe éducative et approuvé par le Conseil de participation s'inscrit dans le cadre :

- Du *projet éducatif et du projet Pédagogique* de l'école Singelijn adoptés par notre Pouvoir organisateur ;
- Du Décret « Missions » définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental ;
- Du décret « école de la réussite ».

Ce projet représente le contrat liant les familles et l'école.

En inscrivant leur(s) enfant(s) dans l'établissement, les parents en acceptent les choix pédagogiques et actions concrètes tels que définis dans son projet.

2. Présentation de l'école

Notre établissement accueille les enfants âgés de 2 ½ ans à 12 ans de toutes origines ethniques et de tous milieux sociaux.

Il accorde à chacun le respect auquel il a droit.

3. L'équipe éducative

- 11 titulaires maternelles
- 5 co-titulaires
- 1 puéricultrice à temps plein
- 2 professeurs de psychomotricité
- 17 titulaires primaires
- 6 co-titulaires
- 2 maîtres d'éducation physique
- 1 maître de cours de citoyenneté
- 2 maîtres d'art
- 3 enseignants de langues modernes
- 1 bibliothécaire
- 4 éducatrices
- 2 aides à l'intégration (maternelle et primaire)

4. Actions concrètes

1. *L'ouverture vers le monde extérieur*

À partir de la 3^{ème} maternelle et jusqu'à la 6^{ème} primaire, les élèves partent en voyage à la découverte d'un autre environnement. Les objectifs poursuivis sont d'observer, d'expérimenter in situ un autre environnement, des traces du passé... ce qui permet à chaque enfant d'intégrer des notions, des connaissances, des souvenirs qu'il ne peut s'approprier que parce qu'il les a vécus. De plus, la vie en groupe requiert tolérance et esprit d'équipe ainsi que le respect des règles établies au quotidien. Elle développe la gestion de sa propre personne et de ses effets personnels. La prise de distance avec le milieu familial et avec la vie scolaire offre toutes les occasions d'apprendre avec d'autres personnes et dans un autre contexte, d'améliorer son autonomie et de développer la confiance en soi.

- **En 3^{ème} maternelle**, les enfants partent en classes de découverte à la mer trois jours (deux nuits)
- **En 1^{ère} primaire**, ils partent quatre jours (trois nuits)
- **En 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème}, et 5^{ème} primaires**, ils partent une semaine

Durant les 5 premières années primaires, ce sont des classes soit de nature, de ville, d'Ardennes, sportives, de cirque, ...

- **En 6^{ème} primaire**, ils partent 12 jours en classes de neige.

Plus régulièrement durant l'année, **différentes visites** sont organisées dans le cadre de projets pédagogiques : des sorties au théâtre, au musée, au cinéma, dans des bibliothèques extérieures, ... des visites de boulangerie, imprimerie, ...

Nous invitons aussi régulièrement des personnes ressources en fonction des thèmes abordés dans l'élaboration d'activités spécifiques.

Nous partons à la découverte : du quartier, de la ville, ...

De nombreuses animations ont lieu au sein de l'école : théâtrales, musicales, scientifiques, ...

2. *Présentation d'une « conférence » dès la 3^{ème} maternelle*

Que ce soit pour des points d'actualité, de sciences, de géographie ou d'histoire, les enfants sont amenés à présenter une « conférence » à leurs camarades. L'enfant doit choisir un sujet qui l'intéresse, dont il a envie de parler et ne doit surtout pas apprendre par cœur, un texte qu'il n'a pas composé.

Durant sa conférence, il acquiert une certaine liberté d'expression, combat sa timidité et soigne son élocution. Pour sa documentation, il est aidé par la bibliothèque documentaire et le centre de documentation avec la possibilité de travail ou de recherche informatique.

Jusqu'en 2^{ème} primaire, chaque enfant est libre de présenter ou non une conférence.

A partir de la 3^{ème} celle-ci devient obligatoire mais est entièrement réalisée en classe.

3. *Le chef-d'œuvre en 6^{ème} primaire*

Les élèves de 6^e primaire sont amenés à réaliser un chef-d'œuvre sur un sujet de leur choix. Celui-ci sera présenté par écrit ainsi qu'oralement.

Ce travail s'étale sur toute une année et permet à l'enfant de mettre en exergue ses compétences acquises dans différents domaines comme le français, les mathématiques, les sciences, l'histoire, la géographie, le néerlandais et l'expression artistique.

L'enfant sera épaulé par son enseignant et un professeur lecteur.

Autonomie, créativité, faire des liens, globalité, ... voilà quelques apports essentiels de ce travail.

4. La sécurité

Des actions ont lieu dans toutes les classes afin de sensibiliser les enfants aux bonnes attitudes à adopter afin d'être en sécurité où qu'ils soient.

Engagement de sécurité aux alentours de l'école

La sécurité des enfants aux abords de l'école étant un objectif primordial, les parents reconnaissent que les volontaires (« Kiss & Ride »), chargés de gérer la circulation les matins, a été mis en place précisément dans ce but. De ce fait, les parents s'engagent à adopter un comportement civique visant à garantir la sécurité de tous, en particulier celle des enfants, et à assurer l'efficacité du système de « Kiss & Ride ».

Cet engagement porte, entre autres, sur les comportements suivants :

- **ne pas garer son véhicule sur le parking en face de l'école avant 8h30,**
- **ne pas se garer sur la « chicane » (espaces de stationnement en file de part et d'autre de l'avenue Chapelle-aux-Champs, devant l'école, utilisés pour le système de « Kiss & Ride »),**
- **ne pas effectuer de demi-tour devant l'école,**
- **ne pas se garer sur les emplacements réservés aux personnes handicapées,**
- **ne pas se garer en double file,**
- **respecter les consignes des parents bénévoles chargés du système de « Kiss & Ride »,**
- **rester courtois, en particulier avec les parents bénévoles chargés du système de « Kiss & Ride », et**
- **de façon plus générale, conduire de sorte à ne pas entraver la circulation aux alentours de l'école (avenue Chapelle-aux-Champs et rues adjacentes).**

De plus, les parents reconnaissent qu'un comportement civique et responsable aux alentours de l'école est nécessaire en tout moment et non seulement pendant le fonctionnement du système de « Kiss & Ride », ce qui entraîne le maintien des aspects pertinents de cet engagement dans tous les déplacements concernant l'école.

5. Les ateliers

Un après-midi par semaine, des ateliers sont organisés par petits groupes au sein des classes de 3^{ème} et 4^{ème} primaires et 5^{ème} et 6^{ème} primaires. Ce fonctionnement permet une socialisation plus grande : échanges, rencontres entre enfants de classes différentes et d'âges différents et autres adultes référents. Ces ateliers apportent à chaque enfant l'occasion d'exprimer ou d'acquérir des aptitudes manuelles, de développer sa créativité, de valoriser son talent créatif, de découvrir de nouvelles techniques, de se dépenser physiquement et de se détendre.

Les ateliers regroupent des activités artistiques, sportives, culturelles, techniques telles que dessin, peinture au chevalet, linogravure, imprimerie, couture, menuiserie, musique, danse, vannerie, improvisation, bibliothèque, modelage, activité culinaire...

6. Sports

Des cours de piscine sont organisés de la première à la quatrième primaire à raison de 40 minutes dans l'eau tous les 15 jours.

L'école participe tous les ans au tournoi inter-école organisé par la commune.

Afin de sortir de la routine et de permettre à nos élèves de goûter à différentes disciplines sportives, nous avons opté pour une nouvelle formule au niveau du cycle 5^{ème}/6^{ème} primaires.

En 5^{ème} primaire, comme vous pourrez en prendre connaissance dans le calendrier des sports qui figure dans le fascicule « Singelijn au quotidien », vos enfants auront l'occasion de se mesurer dans différentes disciplines sportives telles :

- Tennis, squash
- L'athlétisme
- Le patin à glace
- Le tennis de table.

En 6^{ème} primaire, nos élèves continueront à fréquenter la piscine une fois tous les 15 jours mais chaque classe à tour de rôle.

Cette organisation permettra à nos enseignants, en plus du perfectionnement de la technique de nage, d'axer le cours de façon plus ciblée vers le sauvetage en piscine, l'endurance...

De plus, les élèves bénéficient de

- 2 heures de psychomotricité en maternelle.
- 1 heure de gym et 1 heure de sport par semaine en primaire.

Ils ont également l'occasion de participer à des manifestations sportives organisées par les professeurs d'éducation physique et les psychomotriciennes.

7. L'informatique

Dès la première primaire, les enfants sont en contact avec le monde de l'informatique.

Un ordinateur est présent dans chaque local.

L'accès à l'internet est possible, mais toujours supervisé par un adulte.

8. Démocratie

Nous élaborons avec les enfants des règles de vie en communauté au sein des classes et de l'école. Ces règles visent à développer le respect de l'autre et le bien-être à l'école.

Construction d'un règlement en concertation avec les enfants et les adultes de l'école.

Le conseil de classe

C'est ici que l'enfant rencontre véritablement la démocratie et qu'il en fait l'usage concret.

La structure est mise en place par l'adulte mais utilisée et améliorée par les enfants.

Un conseil de classe est organisé chaque semaine dans toutes les classes de la 3^{ème} maternelle à la 6^{ème} primaire. L'enfant s'y exprime, évoque son vécu, ses envies et ses idées, ses difficultés dans sa vie au sein de la classe et de l'école.

Le groupe discute, échange, « négocie ».

Le/la titulaire donne un cadre à la discussion.

Grâce à la prise de conscience des expériences sociales positives et négatives, il apprend la gestion de la vie de groupe, de ses difficultés voire de ses conflits.

Le conseil d'école

Un délégué de chaque classe y est présent une fois toutes les deux semaines, en alternance, grands et petits.

La direction, la secrétaire ainsi qu'un enseignant, différent chaque semaine, sont aussi présents.

Il a les mêmes objectifs généraux que le conseil de classe. Il se confronte, ici, aux questions de vie sociale à un niveau « supérieur » puisque c'est la réalité sociale de toute l'école qui est concernée.

En fonction des sujets abordés, les règles de la vie de l'école peuvent y être rappelées, des propositions de nouvelles règles peuvent y être proposées.

Un compte rendu est rédigé à chaque conseil d'école et distribué dans chaque classe.

9. Les ½ groupes

Certains cours (néerlandais, art...) se donnent en ½ groupe-classe.
Cette organisation permet un enseignement plus individualisé dans ces matières plus spécifiques.

Elle permet également au titulaire de classe de profiter de cet agencement dans son horaire pour travailler certaines matières de façon plus individuelle avec un groupe de plus petite taille (nouvelle leçon, expérimentation ou « rattrapage »).

10. La bibliothèque

L'école possède une **B.C.D.** (Bibliothèque Centre de Documentation). Celle-ci est ouverte les mercredis et vendredi matins (permanence assurée par des parents et grands-parents bénévoles) ainsi que les lundis, mardis et jeudis jusqu'à 16 heures (permanence assurée par la bibliothécaire, Anne Ferrard.)

De la maternelle jusqu'à la 4^{ème} primaire, les enfants sont accueillis avec leur groupe classe une fois toutes les deux semaines. Les enfants de maternelle choisissent chacun un livre qui reste à l'école dans la caisse de classe. À partir de la 1^{ère} primaire, les enfants peuvent emprunter des livres à leur nom propre et les ramener à la maison – une belle manière de favoriser le lien « famille – école » autour du livre !

Tous les enfants de primaire (5^{ème} et 6^{ème} compris !) peuvent venir à la bibliothèque pendant les heures d'ouverture suivantes (à noter que les parents sont les bienvenus avec leurs enfants à la sortie de l'école) :

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
Anne Ferrard	Anne Ferrard	Bénévoles	Anne Ferrard	Bénévoles
10h10 – 10h30	10h10 – 10h30	10h10 – 10h30	10h10 – 10h30	10h10 – 10h30
12h30 – 13h00	12h30 – 13h00	12h30 – 13h00	12h30 – 13h00	12h30 – 13h00
15h30 – 16h00	15h30 – 16h00		15h30 – 16h00	15h30 – 16h00

11. Projet écriture en 3^{ème} primaire

Les enfants de 3^{ème} primaire participeront à des ateliers d'écriture (commencés dès la fin de 2^{ème}) qui se termineront par la réalisation d'un livre individuel, écrit et illustré par eux-mêmes.

12. L'intégration

Les valeurs fondamentales d'ouverture à la différence sont depuis de nombreuses années une des priorités de l'école. Pour atteindre cet objectif, elle s'implique activement dans des projets spécifiques d'intégration d'enfants en situation d'handicap. Chaque situation nécessite l'élaboration d'aménagements particuliers (interprètes, aide, ...) et des adaptations pédagogiques qui en découlent.

Un projet individualisé est élaboré pour permettre à un enfant en difficulté de franchir une étape d'apprentissage, de vaincre le « sentiment d'échec » et de progresser à nouveau.

Au-delà du projet d'accueil d'enfants ayant un handicap spécifique, nous considérons que chaque enfant peut présenter des spécificités au niveau intellectuel, social, affectif et comportemental.

Ces spécificités doivent donc être prises en compte car elles peuvent, elles aussi, nécessiter une attention particulière et un encadrement adapté en fonction de la situation.

13. Education à la santé

Sensibiliser l'enfant à une hygiène de vie par la prise de conscience de la nécessité d'une alimentation équilibrée lors des repas chauds, de la collation et du goûter.

- Depuis un bon bout de temps déjà, tous les légumes et fruits du repas chaud sont bio et nous sont livrés par la société Resto Frais;
- En maternelle, un bol de potage est proposé comme collation à tous les enfants ;
- Au pique-nique, les boissons de type « soda » ne sont pas autorisées.
- Nous encourageons les élèves à amener leur boisson dans un contenant réutilisable (gourde...).
- Nous privilégions l'eau du robinet : des cruches d'eau et des gobelets sont mis à leur disposition ;
- Des friandises, biscuits ne sont distribués que très occasionnellement.

Et pour terminer, il nous semble important de rappeler que les activités pédagogiques quotidiennes doivent toujours se développer au travers d'objectifs concrets et précis.

L'objectif prioritaire de l'école : des apprentissages de qualité pour tous les élèves, dans une ambiance plaisante.

De quelle manière ?

- En créant un climat favorable à la motivation et à l'encouragement ;
- En favorisant les apprentissages coopératifs grâce à la pédagogie du projet ;
- En donnant le droit à l'erreur avec des règles élaborées en commun ;
- En variant les possibilités d'apprentissage ;
- En respectant les différences de chacun ;
- En rendant l'enfant autonome ;
- En planifiant les apprentissages par cycles de 2 ans.

Septembre 2017